



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Vague épidémique en Nouvelle-Calédonie

Question au Gouvernement n° 4310

Texte de la question

VAGUE ÉPIDÉMIQUE EN NOUVELLE-CALÉDONIE

M. le président. La parole est à M. Pascal Brindeau.

M. Pascal Brindeau. Je pose ma question au nom de mes deux collègues calédoniens, Philippe Dunoyer et Philippe Gomès ; elle s'adresse au Premier ministre.

Monsieur le Premier ministre, depuis le 6 septembre, la Nouvelle-Calédonie subit de plein fouet une vague épidémique de grande ampleur. Nous déplorons déjà 33 décès et avec près de 5 000 cas positifs confirmés à ce jour, les services hospitaliers sont saturés.

Nous tenons à vous adresser nos sincères remerciements pour la réactivité du Gouvernement face à ce tsunami ; elle permet l'arrivée de 130 professionnels de la réserve sanitaire nationale dès cette semaine – les premiers sont arrivés aujourd'hui même. Désormais, l'objectif est d'atteindre un taux de vaccination de 80 à 90 % dans les meilleurs délais, alors que 34 % seulement de la population est aujourd'hui vaccinée. Dans cette perspective, nous vous avons sollicité pour diversifier l'offre vaccinale et permettre aux Calédoniens d'accéder à des vaccins à virus inactivé.

Sur le plan économique, le troisième confinement en cours nécessitera plus que jamais un soutien attentif de l'État, d'autant que l'incertitude politique pesant sur l'avenir de la Nouvelle-Calédonie fragilise grandement la confiance des entreprises.

Monsieur le Premier ministre, au moment où la stratégie indo-pacifique de la France est mise à mal et à l'orée du troisième référendum sur l'indépendance, la crise sanitaire éclaire d'un jour nouveau le choix des Calédoniens. En effet, l'État a été exemplaire aux côtés de la Nouvelle-Calédonie et de tous ses habitants : il l'a d'abord été sur le plan du soutien sanitaire, grâce à l'envoi de vaccins, de tests et à l'intervention de la réserve sanitaire nationale ; ensuite au niveau économique, puisque plus de 8 000 entreprises calédoniennes ont bénéficié des PGE – prêts garantis par l'État – et du fonds de solidarité, pour un total de 30 milliards de francs Pacifique ; il l'a été enfin en soutenant les institutions, au moyen d'un concours financier de 10 milliards couvrant les dépenses de quarantaine.

En réalité, monsieur le Premier ministre, vous l'avez compris, ma question n'en est pas une. Mes deux collègues, au nom du peuple calédonien, souhaitent simplement vous remercier et remercier l'État pour avoir soutenu la Nouvelle-Calédonie et pour continuer à le faire au moment où elle en a le plus besoin.
(Applaudissements sur les bancs du groupe UDI-I.)

M. le président. La parole est à M. le Premier ministre.

M. Jean Castex, Premier ministre. Merci pour votre question qui me donne l'occasion de rappeler, au moment où le Parlement reprend ses travaux, que les mois écoulés ont été particulièrement difficiles pour nos compatriotes ultramarins. Je voudrais rendre hommage à l'ensemble des personnels qui ont été mobilisés dans ces territoires, y compris ceux venant de métropole, qui s'y sont rendus volontairement et qui ont fait face avec courage et détermination aux effets de l'épidémie. (*Applaudissements sur les bancs des groupes LaREM, Dem et UDI-I.*)

Vous l'avez dit, monsieur le député, la Nouvelle-Calédonie n'a hélas pas échappé à la règle, et nous avons même été surpris par la virulence et la rapidité avec lesquelles l'épidémie s'est déployée, sur un territoire qui était pourtant – je le rappelle – doté du statut « covid-free ». Mais elle a su faire face et je voudrais d'emblée saluer à mon tour l'engagement très fort des autorités et des élus calédoniens qui, en lien étroit – évidemment – avec le haut-commissaire de la République, ont pris tout de suite les mesures qui s'imposaient. Ils ont dû en particulier recourir – de manière classique – au confinement, lequel a d'ailleurs été prolongé, vous le savez, jusqu'au 4 octobre, et à d'autres mesures sanitaires. La capacité en lits de réanimation a été multipliée par trois – de 20 à 57 lits – et je signale à l'Assemblée nationale que huit patients ont même été évacués depuis la Nouvelle-Calédonie jusqu'en métropole.

Vous avez évoqué les renforts. Je confirme en effet qu'aujourd'hui même, 77 personnes vont rejoindre le Caillou. Nous avons également livré du matériel : 400 concentrateurs d'oxygène, 420 palettes de masques et 300 000 tests ont été acheminés vers la Nouvelle-Calédonie. Mais bien entendu, là comme ailleurs, c'est la vaccination qui est l'arme la plus forte pour faire face à l'épidémie. Je vous rappelle que les autorités calédoniennes l'ont rendue obligatoire ; même si c'est encore insuffisant, plus de 44 % de la population est déjà primo-vaccinée.

Nous avons aussi accompagné l'économie calédonienne qui a été particulièrement affectée par la crise sanitaire comme le montrent les chiffres que vous avez cités et que je ne rappelle pas. Là-bas comme ailleurs, notre politique a été constante : soutien sanitaire et accompagnement économique.

Dans la perspective du troisième référendum d'autodétermination, Sébastien Lecornu, le ministre des outre-mer, se rendra sur place du 4 au 19 octobre pour veiller à la fois à la situation de l'île et aux conditions d'organisation de la consultation. (*Applaudissements sur les bancs du groupe LaREM.*)

Données clés

Auteur : [M. Pascal Brindeau](#)

Circonscription : Loir-et-Cher (3^e circonscription) - UDI et Indépendants

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 4310

Rubrique : Outre-mer

Ministère interrogé : Premier ministre

Ministère attributaire : Premier ministre

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [22 septembre 2021](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [22 septembre 2021](#)